

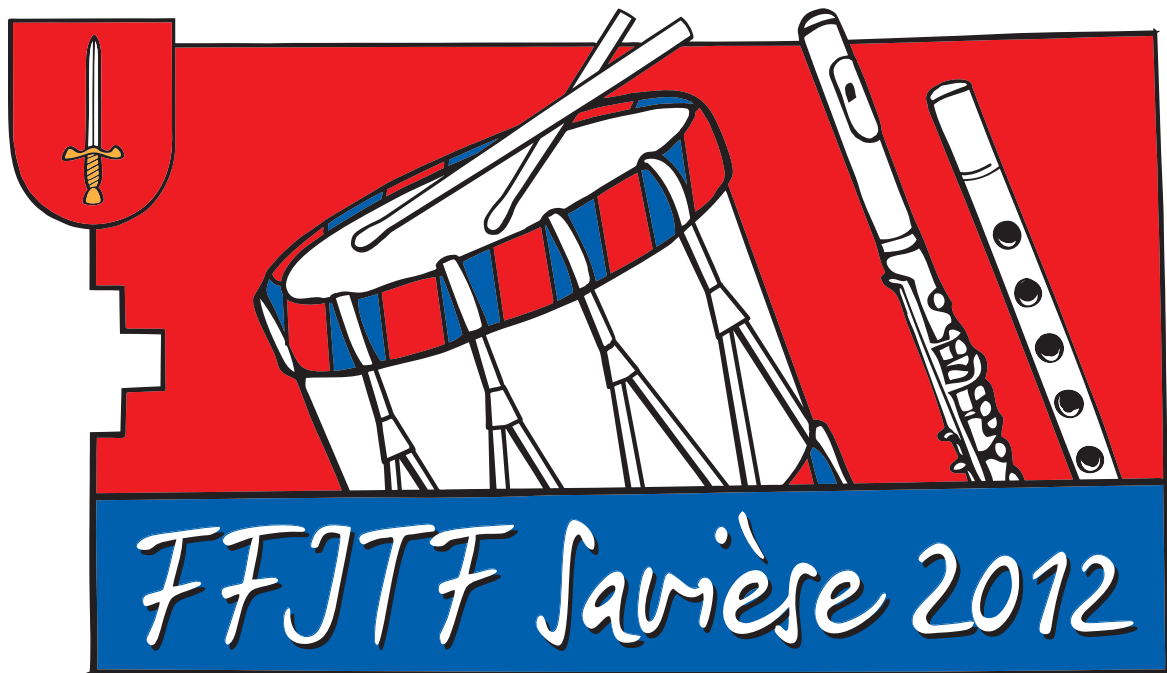


Schweizerischer Tambouren- und Pfeiferverband  
Association Suisse des Tambours et Fifres  
Associazione Svizzera dei Tamburini e Pifferi

Association suisse des  
tambours et fifres  
Commission musicale

[www.stpv-astf.ch](http://www.stpv-astf.ch)  
[www.facebook.com/stpvastf](http://www.facebook.com/stpvastf)

# Programme de concours



**2<sup>e</sup> Fête Fédérale des Jeunes Tambours et Fifres**  
**2. Eidgenössisches Jungtambouren und Pfeiferfest**  
**20 - 23 Septembre 2012**

Savièse, Septembre 2011

Chers tambours, fifres et clairons,

Les commissions musicales de l'Association Suisse des Tambours et Fifres (ASTF) se réjouissent de vous présenter le programme de concours de la 2<sup>ème</sup> Fête Fédérale des Jeunes Tambours, Fifres et Clairons qui se déroulera du 20 au 23 septembre 2012 à Savièse. Le Comité d'organisation de Savièse ainsi que les commissions musicales de l'ASTF vous invitent cordialement à participer à cette manifestation.

Les concours individuels se disputeront en majeure partie le vendredi. Le samedi sera traditionnellement réservé aux concours de sections et de groupes. Le plan horaire général ci-joint vous permettra de prendre connaissance de la planification actuelle du concours.

Les concours et les conditions de participation sont réglés par les prescriptions du nouveau règlement de Fête de l'AST du 20.11.2004 ainsi que du présent programme. Prenez la peine d'en étudier les conditions générales et particulières dans tous les détails; vous vous éviterez ainsi non seulement des complications inutiles mais aussi des surprises désagréables (par exemple: des déductions) lors des concours.

La liste des compositions classées et autorisées de l'ASTF peut être consultée en tout temps sur le site de l'ASTF sous <http://www.stpv-astf.ch> (état fin janvier 2012).

Pour d'autres questions d'ordre musical, nous vous prions de contacter par écrit vos chefs des commissions musicales ASTF (chef de la commission des instruments à vent: Dominik Zeiter, Weihermattstrasse 23, 5452 Oberrohrdorf; [dominik.zeiter@ieee.org](mailto:dominik.zeiter@ieee.org); chef de la commission tambours ASTF: Marcel Otter, Eggenstutz 5, 4710 Balsthal; [pm.otter@bluewin.ch](mailto:pm.otter@bluewin.ch)) lesquels se tiennent volontiers à votre disposition.

Le comité d'organisation "Savièse" et les commissions musicales de l'ASTF se réjouissent d'avance d'une fête grandiose ainsi que de beaux concours et seraient heureux de pouvoir accueillir le plus grand nombre possible de jeunes musiciennes et musiciens venant de toute la Suisse.

ASSOCIATION SUISSE DES TAMBOURS ET FIFRES

Commission des instruments à vent      Commission tambours

Dominik Zeiter

Marcel Otter

Toutes dénominations de personnes ou de fonction dans ce programme de travail s'entendent pour les personnes des deux sexes.

## Conditions particulières du concours

Les conditions générales et fondamentales de concours réglant la participation, les catégories de concours, les termes de notation et de taxation etc. sont fixées dans le règlement de fête et de concours de l'ASTF. Les conditions spéciales qui suivent comprennent en partie une répétition des points essentiels du règlement de fête et de concours et constituent en outre les conditions particulières selon art. 8, lettre a) du règlement.

1. Les compositions seront jouées et éventuellement dirigées entièrement, par cœur, selon la manière habituelle et la forme d'usage.
2. Ne seront autorisées que les compositions figurant dans les listes de classification ou des compositions de l'ASTF (édition janvier 2012; sous le site de l'ASTF). La liste de classification fixe quelles compositions seront considérées comme marches.  
Les éléments de base seront exécutés selon la méthode "Wirbel"
3. Une composition ne peut être jouée par un concurrent qu'une seule fois par catégorie, excepté en finale.
4. Dans les concours des sections S1J, S2J, S3J et les concours mixtes le choix et l'ordre des compositions annoncées avec l'inscription définitive sont à respecter.  
Dans les concours individuels T1J, T2J, T3J, T4J, T5J, N1J, N2J, et N3J ainsi que dans la catégorie GNJ ne pourront être jouées que les compositions annoncées pour la place de jury correspondante.  
Dans toutes les autres catégories de concours individuels, de sections et de groupes GFAJ il est autorisé de jouer toute composition annoncée dans la catégorie correspondante.  
La liste des compositions annoncées faisant foi sera publiée avec le plan horaire.
5. Les sociétés participant aux concours mixtes enverront les partitions tambours des compositions annoncées au chef de la commission des tambours de l'ASTF jusqu'au vendredi, 1<sup>er</sup> juillet 2012, au plus tard (version "Zündstoff" ou Berger; voir également à ce sujet ch. 9.).
6. La participation minimale est de 5 musiciens dans les concours de sections et de 5 fifres et 2 tambours dans les catégories TPJ et TNJ (toujours sans compter le directeur).  
Dans les concours de groupes GNJ et GFAJ plusieurs groupes par société pourront être formés. Le nombre de fifres par groupe ne sera pas inférieur à 3 et n'excédera pas 6. Un concurrent ne peut participer au concours que dans un seul groupe de la même catégorie.
7. Dans les concours de sections il est interdit d'engager des personnes qui ne sont pas membres de la société. Les membres de plusieurs sociétés ne pourront concourir dans la même catégorie qu'avec une seule formation. Cette mesure ne touche pas les directeurs pour autant que leur double engagement soit compatible avec l'horaire des concours (prière de l'annoncer avec l'inscription).
8. Dans les concours de sections S1J, S2J et S3J il est autorisé aux sections de ne participer qu'avec une seule formation au maximum par catégorie. Les tambours ne pourront concourir que dans une seule de ces catégories.
9. La participation au concours n'est possible que pour les tambours, fifres ou clairons n'ayant pas encore commencé l'école de recrue de tambour ou de la musique militaire.
10. Le concours mixte de marche sera dirigé avec la canne de tambour-major. Les compositions de choix 1 et 2 dans les concours mixtes TPJ, TFAJ et TCJ, de sections d'instruments à vent et de groupes pourront, mais ne devront pas être dirigées.  
Les sections tambours et les sections mixtes TNJ seront dirigées.  
Les directeurs ne sont soumis à aucune limite d'âge.

11. Chaque société recevra la meilleure distinction gagnée même si elle a participé aux concours dans plusieurs catégories.
12. L'exécution d'une composition ne correspondant pas à ces dispositions réglementaires sera pénalisée – sous réserve d'une autre décision de la direction des concours - d'un point de déduction par place de jury.
13. Le plan horaire doit être respecté. Tout concurrent qui se présenterait avec un retard de plus de 5 minutes pourra être disqualifié du concours. Les concurrents se rendront immédiatement à la place de jury suivante une fois leur exécution terminée (pas de déplacements en groupe).
14. En cas d'annulation du concours de marche des sections mixtes pour des raisons météorologiques, le concours sera disputé sur place.
15. Les différents concours individuels n'auront lieu que si au moins 10 participants y sont inscrits. La direction des concours décidera s'il y a lieu de réunir certaines catégories.
16. Un finale se déroulera dans les catégories T1J, P1J et N1J. La direction des concours décidera suivant le nombre des participants dans ces catégories si la finale a lieu et fixera le nombre des finalistes.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Concours mixtes</b>	<b>7</b>
1.1	Catégorie TPJ Section Tambours et Fifres	7
1.2	Catégorie TNJ Musique ancienne	8
1.3	Catégorie TFAJ Section Tambours et Fifres Anciens	9
1.4	Catégorie TCJ Section Tambours et Clairons	10
1.5	Catégorie TPerJ Section Tambours - Percussion	11
<b>2</b>	<b>Concours de sections Tambours</b>	<b>12</b>
2.1	Catégorie S1J Section Tambours	12
2.2	Catégorie S2J Section Tambours	13
2.3	Catégorie S3J Section Tambours	14
2.4	Catégorie SPJ Section Fifres	15
2.5	Catégorie SCJ Section Clairon	16
<b>3</b>	<b>Concours de groupes</b>	<b>17</b>
3.1	Catégorie GNJ Groupes Natwärisch	17
3.2	Catégorie GFAJ Groupes Fifres anciens	18
<b>4</b>	<b>Concours individuel Tambours</b>	<b>19</b>
4.1	Catégorie T1J Tambours	19
4.2	Catégorie T2J Tambours	20
4.3	Catégorie T3J Tambours	21
4.4	Catégorie T4J Tambours	22
4.5	Catégorie T5J Tambours	23
<b>5</b>	<b>Concours individuel Fifres</b>	<b>24</b>
5.1	Catégorie P1J Fifres (Piccolo bâlois)	24
5.2	Catégorie P2J Fifres (Piccolo bâlois)	25
5.3	Catégorie N1J Natwärisch	26
5.4	Catégorie N2J Natwärisch	27
5.5	Catégorie N3J Natwärisch	28
5.6	Catégorie FA1J Fifres anciens	29
5.7	Catégorie FA2J Fifres anciens	30
<b>6</b>	<b>Concours individuel Clairons</b>	<b>31</b>
6.1	Catégorie C1J Clairon	31
6.2	Catégorie C2J Clairon	32

## Concours

Les distinctions suivantes sont attribuées :

		<b>Année de naissance</b>	<b>Distinctions</b>	
<b>Concours de sections :</b>	Cat. <b>S1J</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
	Cat. <b>S2J</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'argent	
	Cat. <b>S3J</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section verte	
	Cat. <b>SPJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
	Cat. <b>SCJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
<b>Concours mixtes :</b>	Cat. <b>TPJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
	Cat. <b>TNJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
	Cat. <b>TFAJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
	Cat. <b>TCJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
	Cat. <b>TPerJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'or	
<b>Concours de groupes :</b>	Cat. <b>GNJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'argent	
	Cat. <b>GFAJ</b>	1993 et plus jeunes	Couronne de section avec feuilles d'argent	
<b>Concours ind. Tambours :</b>	Cat. <b>T1J</b>	1993 et plus jeunes	30 % Couronne, avec 4 feuilles d'or	
	Cat. <b>T2J</b>	1993 et plus jeunes	30 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent	
	Cat. <b>T3J</b>	1997 et plus jeunes	30 % Couronne, verte	
	Cat. <b>T4J</b>	1999 et plus jeunes	30 % Palme	
	Cat. <b>T5J</b>	2001 et plus jeunes	30 % Palme	
<b>Concours ind. Fifres, Clairons :</b>	Cat. <b>P1J</b>	1993 à 1996	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'or 10 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 15 % Couronne, verte	
		Cat. <b>P2J</b>	1997 et plus jeunes	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 10 % Couronne, verte 15 % Palme
			Cat. <b>N1J</b>	1993 à 1996
	Cat. <b>N2J</b>	1997 et 1998		5 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 10 % Couronne, verte 15 % Palme
		Cat. <b>N3J</b>	1999 et plus jeunes	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 10 % Couronne, verte 15 % Palme
	Cat. <b>FA1J</b>		1993 à 1996	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'or 10 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 15 % Couronne, verte
		Cat. <b>FA2J</b>	1997 et plus jeunes	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 10 % Couronne, verte 15 % Palme
	Cat. <b>C1J</b>		1993 à 1996	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'or 10 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 15 % Couronne, verte
		Cat. <b>C2J</b>	1997 et plus jeunes	5 % Couronne, avec 4 feuilles d'argent 10 % Couronne, verte 15 % Palme





### 1.3 Catégorie TFAJ Section Tambours et Fifres Anciens

Année de naissance 1993 et plus jeunes

**TFAJ.1** *Composition au choix 1*  
Une composition au libre choix

**Taxation**

**Fifres:**

Pince / Justesse	10 Points
Rythme	10 Points
Equilibre sonore, Intonation et dynamique	20 Points

**Tambours:**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points

**Ensemble:**

Musicalité, dynamique et interprétation	20 Points
Synchronisme, jeu ensemble	20 Points

**TFAJ.2** *Composition au choix 2*  
Une composition au libre choix

**Taxation:** comme TFAJ.1

**Maximum de points atteignables :** **240 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.4 Catégorie TCJ      Section Tambours et Clairons

Année de naissance 1993 et plus jeunes

**TCJ.1**      **Composition au choix 1**  
Une composition au libre choix

**Taxation**

**Clairons:**

Impression générale	10 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Sonorité	10 Points

**Tambours:**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points

**Ensemble:**

Musicalité, dynamique et interprétation	20 Points
Synchronisme, jeu ensemble	20 Points

**TCJ.2**      **Composition au choix 2**  
Une composition au libre choix

**Taxation:** comme TCJ.1

**Maximum de points atteignables :**                      **240 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.5 Catégorie TPerJ Section Tambours - Percussion

Année de naissance 1993 et plus jeunes

### TPerJ.1 *Composition au choix 1*

Conformément aux descriptions ci-dessous

#### Taxation

##### Tambours:

Exécution technique, tambours 10 Points

##### Percussion et petite percussion

Exécution technique et tenue correcte des mains 10 Points

##### Ensemble:

Rythme et Ensemble

Dynamique et Équilibre 10 Points

volume équilibré des différents instruments 10 Points

Accordage, son et choix des instruments

Accordage des instruments, couleur des sonorités 10 Points

Transcription musicale, effets visuel avec les

baguettes, impression générale 10 Points

Interprétation, Groove, plaisir auditif et visuel,  
ensemble

##### Bonus de difficulté:

max. 1 Point

##### Maximum de points atteignables :

**61 Points**

### Remarques particulières:

#### *Conditions de participation:*

Toute les sections de jeunes ayant pris part au concours de section dans les catégories S1J, S2J ou S3J peuvent prendre part à la catégorie TPerJ. Un effectif minimum de 5 groupes est nécessaire pour que le concours ait lieu.

#### *Exigences des compositions:*

Toute les compositions figurant dans les listes ASTF 2012 sous "T/RI" et comportant au moins 4 voies d'instruments différentes peuvent être jouées. La batterie est autorisée si elle n'est pas utilisée comme instrument soliste. Une partition d'ensemble doit être disponible.

Les compositions n'étant pas dans ce répertoire mais remplissant les critères ci-dessus peuvent également être déposée. Ces compositions seront examinées et testées par la CT ASTF qui vérifiera les critères et la classera.

4 partitions avec mesures numérotées doivent être envoyées avec l'inscription définitive.

#### *Bonification:*

Pour compenser les différentes exigences des compositions les bonus de difficultés suivant seront distribués:

Classe 1: 1.00 Points

Composition difficile

Classe 2: 0.50 Points

Composition de difficulté moyenne

Classe 3: 0.00 Points

Composition facile

### Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours

## Concours de sections Tambours

### 1.6 Catégorie S1J Section Tambours

Année de naissance 1993 et plus jeunes

#### S1J.1 *Principes*

Doublé	10 Points
Bataflafla ou principe de diane double	10 Points

#### S1J.2 *Marche au choix*

6 parties avec répétitions d'une marche des classes 1 – 3

##### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Bonus	... Points

#### S1J.3 *Composition au choix*

Une composition des classes 1 - 3

Elle doit être jouée dans son intégralité, les marches ne sont pas autorisées.

##### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Bonus	... Points

**Maximum de points atteignables :** 100 Points  
**Plus bonus** .... Points

Bonification de participation: 0.1 point par participant, max 2.5 pts

#### **Remarques particulières:**

Le bonus de difficulté ne doit pas être pris comme une incitation à interpréter une composition trop difficile compte tenu de l'état de formation du concurrent. Il sert aux juges, à juger de manière uniforme et objective.

<b>Bonus:</b>	Classe 1:	0.80 Points
	Classe 2:	0.40 Points
	Classe 3:	0.00 Points

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.7 Catégorie S2J Section Tambours

Année de naissance 1993 et plus jeunes

### S2J.1 *Principes*

Ra de 5 10 Points  
Batafla, ou principe de diane simple 10 Points

### S2J.2 *Marche au choix*

6 parties avec répétitions d'une marche des classes 3 - 5

#### **Taxation**

Exécution technique 20 Points  
Rythme 10 Points  
Dynamique 10 Points  
Bonus .... Points

### S2J.3 *Composition au choix / Marche*

Une composition des classes 3 - 5 exécutée intégralement, ou  
6 parties avec répétitions d'une marche (marche ou marche  
bâloise) des classes 3 - 5

#### **Taxation**

Exécution technique 20 Points  
Rythme 10 Points  
Dynamique 10 Points  
Bonus .... Points

**Maximum de points atteignables :**

**100 Points**

**Plus bonus**

**.... Points**

Bonification de participation: 0.1 point par participant, max 2.5 pts

### **Remarques particulières:**

Le bonus de difficulté ne doit pas être pris comme une incitation à interpréter une composition trop difficile compte tenu de l'état de formation du concurrent. Il sert aux juges, à juger de manière uniforme et objective.

**Bonus:**  
Classe 3: 0.80 Points  
Classe 4: 0.40 Points  
Classe 5: 0.00 Points

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.8 Catégorie S3J Section Tambours

Année de naissance 1993 et plus jeunes

<b>S3J.1</b>	<b>Principe</b> Triolet ou fla	10 Points
	<b>Marche d'ordonnance</b> 2 marches d'ordonnance consécutives au libre choix des N° 2 – 12	
	<b>Taxation</b> Exécution technique	20 Points
	Rythme	10 Points
<b>S3J.2</b>	<b>Principe</b> Ra de 5	10 Points
	<b>Composition au choix / Marche</b> 4 parties avec répétitions d'une marche des classes 4 - 6 ou une composition des classes 4 – 6 min. 64 mesures	
	<b>Taxation</b> Exécution technique	20 Points
	Rythme	10 Points
	Dynamique	10 Points
	<b>Maximum de points atteignables :</b>	<b>90 Points</b>
	Bonification de participation: 0.1 point par participant, max 2.5 pts	

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.9 Catégorie SPJ Section Fifres

Année de naissance 1993 et plus jeunes

### SPJ.1 *Composition au choix 1* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince / Accord	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation (IP)	20 Points

### SPJ.2 *Composition au choix 2* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince / Accord	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation (IP)	20 Points

**Maximum de points atteignables : 80 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.10 Catégorie SCJ      Section Clairon

Année de naissance 1993 et plus jeunes

### SCJ.1      **Composition au choix 1** Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Impression générale	10 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Sonorité	10 Points

### SCJ.2      **Composition au choix 2** Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Impression générale	10 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Sonorité	10 Points

**Maximum de points atteignables :                      80 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## Concours de groupes

### 1.11 Catégorie GNJ Groupes Natwärisch

Année de naissance 1993 et plus jeunes

**GNJ.1** *Marche au choix*  
Une marche au libre choix

**Taxation**

Ensemble	10 Points
Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**GNJ.2** *Marche au choix ou Composition*  
Une marche ou une composition au libre choix

**Taxation**

Ensemble	10 Points
Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**Maximum de points atteignables :** **82 Points**

#### Remarques particulières:

Les compositions comprendront au moins 3 parties resp. 48 mesures.

Chaque groupe se choisi un nom original et l'annonce dès l'inscription dans la rubrique correspondante.

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.12 Catégorie GFAJ Groupes Fifres anciens

Année de naissance 1993 et plus jeunes

### GFAJ.1 *Composition au choix 1*

Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince / Accord	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

### GFAJ.2 *Composition au choix 2*

Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince / Accord	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

**Maximum de points atteignables : 80 Points**

### **Remarques particulières:**

L'unisson est autorisé.

Un minimum de 5 groupes est nécessaire pour que le concours ait lieu.

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## Concours individuel Tambours

### 1.13 Catégorie T1J Tambours

Année de naissance 1993 et plus jeunes

#### T1J.1 *Principes*

Roulement	10 Points
Doublé ou Ra de 5 ou Principe de diane double	10 Points

#### T1J.2 *Marche au choix*

6 parties avec répétitions d'une marche (marche ou marche bâloise) des classes 1 - 3

##### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points

#### T1J.3 *Composition au choix*

Composition des Classes 1 - 3. Elle doit être exécutée dans son intégralité, marche non autorisée.

##### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points

**Maximum de points atteignables : 100 Points**

#### **Remarques particulières:**

Les 14 premiers du classement provisoire, respectivement les 7 premiers de chaque groupe si il y a 2 groupes, disputent la finale vendredi soir.

La marche et la composition annoncées dans le plan horaire du concours, doivent être jouées en finale

#### **Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.14 Catégorie T2J Tambours

Année de naissance 1993 et plus jeunes

### T2J.1 *Principes*

Roulement	10 Points
Double ou Ra de 5 ou Principe de diane simple	10 Points

### T2J.2 *Marche au choix*

6 parties avec répétitions d'une marche (marche ou marche bâloise) des classes 3 - 5

#### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points

### T2J.3 *Composition au choix ou marche*

Une composition des classes 3 - 5 exécutée intégralement, ou 6 parties avec répétitions d'une marche (marche ou marche bâloise) des classes 3 - 5

#### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points

**Maximum de points atteignables : 100 Points**

### **Remarques particulières:**

Selon le nombre de participant une final aura lieu. Les organisateurs décideront du nombre de participant y prenant part.

La marche annoncée dans le plan horaire du concours, doit être jouée en finale

### **Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.15 Catégorie T3J Tambours

Année de naissance 1997 et plus jeunes

### T3J.1 *Principes*

Roulement	10 Points
Ra de 5 ou Triolet	10 Points

### T3J.2 *Marche au choix*

6 parties avec répétitions d'une marche (marche ou marche bâloise) des classes 2 - 6

#### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Bonus	.... Points

### T3J.3 *Composition au choix ou marche*

Une composition des classes 2 - 5 exécutée intégralement, ou 6 parties avec répétitions d'une marche (marche ou marche bâloise) des classes 2 - 5

#### **Taxation**

Exécution technique	20 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Bonus	.... Points

**Maximum de points atteignables :**

**100 Points**

**Plus bonus**

**..... Points**

### **Remarques particulières:**

Le bonus de difficulté ne doit pas être pris comme une incitation à interpréter une composition trop difficile compte tenu de l'état de formation du concurrent. Il sert aux juges, à juger de manière uniforme et objective.

<b>Bonus:</b>	Classe 2:	0.80 Points
	Classe 3:	0.60 Points
	Classe 4:	0.40 Points
	Classe 5:	0.20 Points
	Classe 6:	0.00 Points

Selon le nombre de participant une finale aura lieu. Les organisateurs décideront du nombre de participant y prenant part.

La marche ou composition annoncé dans le plan horaire du concours, doit être joué en finale

### **Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.16 Catégorie T4J Tambours

Année de naissance 1999 et plus jeunes

### T4J.1 *Principe*

Roulement 10 Points

#### ***Marche d'ordonnance***

2 marches d'ordonnance consécutives au libre choix  
des N° 2 - 12

#### **Taxation**

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

### T4J.2 *Principe*

Ra de 5 ou triolet 10 Points

#### ***Marche au choix ou composition***

4 parties avec répétitions d'une marche des classes 3 - 6

#### **Taxation**

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

Dynamique 10 Points

**Maximum de points atteignables : 90 Points**

### **Remarques particulières:**

Selon le nombre de participant une final aura lieu. Les organisateurs décideront du nombre de participant y prenant part.

La marche ou composition annoncé dans le plan horaire du concours, doit être joué en finale

### **Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.17 Catégorie T5J Tambours

Année de naissance 2001 et plus jeunes

### T5J.1 *Principe*

Roulement 10 Points

#### ***Marche d'ordonnance***

2 marches d'ordonnance consécutives au libre choix  
des N° 2 - 12

#### **Taxation**

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

### T5J.2 *Principe*

Fla 10 Points

#### ***Marche au choix ou Composition***

4 parties avec répétitions d'une marche des classes 4 - 6

#### **Taxation**

Exécution technique 20 Points

Rythme 10 Points

Dynamique 10 Points

**Maximum de points atteignables : 90 Points**

### **Remarques particulières:**

Selon le nombre de participant le concours se déroulera en 1 ou 2 groupes. Lors d'une éventuelle finale, les organisateurs décideront du nombre de participant y prenant part.

Lors du déroulement du concours en 1 groupe 3 places de jury seront organisées.

T5.1: Principes roulement et fla

T5.2: Marche d'ordonnance

T5.3: Marche ou composition

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**



## 1.19 Catégorie P2J      Fifres (Piccolo bâlois)

Année de naissance 1997 et plus jeunes

### P2J.1      **Composition au choix 1** Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

### P2J.2      **Composition au choix 2** Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

**Maximum de points atteignables :                      80 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.20 Catégorie N1J Natwärisch

Année de naissance 1993 à 1996

### N1J.1 *Marche au choix* Une marche au libre choix

#### **Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

### N1J.2 *Composition au choix* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**Maximum de points atteignables : 62 Points**

### **Remarques particulières:**

Les compositions comprendront au moins 3 parties resp. 48 mesures.

Les 10 meilleures du classement provisoire disputeront la finale vendredi soir.

Une marche ou une composition annoncée dans le programme de cette catégorie, doit être jouée en finale

Pour le classement final des finalistes, seules les notes obtenues en finale comptent.

### **Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.21 Catégorie N2J Natwärisch

Année de naissances 1997 et 1998

**N2J.1** *Marche au choix*  
Une marche au libre choix

**Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**N2J.2** *Composition au choix*  
Une composition au libre choix

**Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**Maximum de points atteignables :** **62 Points**

### Remarques particulières:

Les compositions comprendront au moins 3 parties resp. 48 mesures.

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.22 Catégorie N3J Natwärisch

Année de naissance 1999 et plus jeunes

**N3J.1** *Marche au choix*  
Une marche au libre choix

**Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**N3J.2** *Marche au choix ou Composition*  
Une marche ou Une composition au libre choix

**Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	10 Points
Bonus de difficulté	max. 1 Point

**Maximum de points atteignables :** **62 Points**

### Remarques particulières:

Les compositions comprendront au moins 3 parties resp. 48 mesures.

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.23 Catégorie FA1J Fifres anciens

Année de naissance 1993 à 1996

**FA1J.1** *Composition au choix 1*  
Une composition au libre choix

**Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

**FA1J.2** *Composition au choix 2*  
Une composition au libre choix

**Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

**Maximum de points atteignables : 80 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

## 1.24 Catégorie FA2J Fifres anciens

Année de naissance 1997 et plus jeunes

### FA2J.1 *Composition au choix 1* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

### FA2J.2 *Composition au choix 2* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Pince	10 Points
Rythme	10 Points
Interprétation	20 Points

**Maximum de points atteignables : 80 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

# Concours individuel Clairons

## 1.25 Catégorie C1J Clairon

Année de naissance 1993 à 1996

### C1J.1 *Composition au choix 1* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Impression générale	10 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Sonorité	10 Points

### C1J.2 *Composition au choix 2* Une composition au libre choix

#### **Taxation**

Impression générale	10 Points
Rythme	10 Points
Dynamique	10 Points
Sonorité	10 Points

**Maximum de points atteignables : 80 Points**

**Prière d'observer en outre les conditions particulières du concours**

